



// AGENDA

20 janvier
Comédie
«Le trou de la sécu»
(Comité des fêtes)

24 janvier
Lecture d'albums
(Médiathèque)

28 janvier
Thé dansant
(ARC)

28 janvier
Concert
(Sine nomine)

10 février
Assemblée Générale
(ARC)

15 février
Bébés lecteurs
(Médiathèque)

17 février
Soirée celtique
(Ker Lann et NAC)

10 mars
Bourse puériculture
et vêtements
(Les Diablotins
et Baptiste en SLO)

24 mars
Soirée conviviale
(Comité social
du personnel territorial)

// Sommaire

Infos, Célébrations eucharistiques	/ 2
Association des Retraités de Custines.....	/ 3
Vie sportive / Médiathèque	/ 4-5
Urbanisme	/ 6
Sorties.....	/ 7

// Infos Pratiques

• **Urgence médicale**
composez le **08.20.33.20.20**

Un médecin libéral régulateur vous conseillera ou vous orientera vers un médecin de garde ou un service d'urgence, la nuit, le week-end et les jours fériés.

• **Mairie**

Tél : 03.83.49.34.36

Fax : 03.83.24.74.67

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

Mardi, Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : 9 h à 12 h.

Fermeture les Jeudis après-midi, samedis et dimanches.

Email : mairie@ville-custines.com

• **Gendarmerie Nationale**

Tél : 03.83.49.30.76

9, rue Anatole France
54390 FROUARD

• **Bassin de Pompey**

Tél : 03.83.49.81.81

Rue des 4 Éléments - 54340 POMPEY

• **Pharmacie de garde**

N° Audiotel 32 37*

(accessible 24/24)

* N° Audiotel : 0,34 € TTC/min.

• **Bureau de Poste**

Tél : 36 31

9, rue de l'Hôtel de Ville
54670 CUSTINES

Web : www.laposte.fr

*Madame le Maire de Custines,
Les adjoints,
Les membres du Conseil Municipal,
Vous présentent leurs meilleurs voeux pour*

2018



// Infos

Calendrier de la Collecte de la Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères. Hiver 2017/2018

- Lundi 8 janvier
- Lundi 22 janvier
- Lundi 5 février
- Lundi 19 février
- Lundi 5 mars
- Lundi 19 mars



Vigilance cambriolages

Suite à une recrudescence constatée des cambriolages sur le Bassin de Pompey, la gendarmerie nous conseille la vigilance la plus complète quant à la fermeture des domiciles.

Verglas, chute de neige : qui est responsable du dégagement des trottoirs ?



Les rues sont blanches, les trottoirs sont impraticables, les chaussées sont devenues une véritable patinoire. Qui s'occupe de quoi en cas de neige et de verglas ?

Dois-je déblayer devant chez moi ?

En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Pour prévenir les risques de chute et assurer la sécurité des passants, il est rappelé l'obligation de chacun de dégager le trottoir devant son habitation et commerces.

// Paroisse

Célébrations eucharistiques

Janvier 2018

Dimanche 7 janv.	09h30	Malleloy
Dimanche 14 janv.	09h30	Bouxières aux Dames
Dimanche 21 janv.	09h30	Malleloy
Dimanche 28 janv.	09h30	Custines Messe des Familles Raoul Follereau

Février 2018

Dimanche 4 fév.	09h30	Bouxières aux Dames
Dimanche 11 fév.	09h30	Malleloy
Mercredi des Cendres	19h00	Pompey
Dimanche 18 fév.	09h30	Malleloy
Dimanche 25 fév.	09h30	Custines / TEMPS FORT KT

Attention :

Les horaires et les lieux sont susceptibles d'être modifiés en raison de changement au sein de l'équipe des prêtres du secteur.



// Association des Retraités de Custines

Détails sur : www.retraites-de-custines.fr

Assemblée Générale du 10 février 2018 à la salle des fêtes de Custines

- 13h30 – Renouvellement des cotisations pour l'année 2018
- 14h00 – Spectacle : Groupe folklorique lorrain
« les Neugeottes » (*Noisettes en patois lorrain*) vous ferons revivre dans la détente et la bonne humeur les traditions lorraines.



- 15h30 – Assemblée générale

- Le mot du Président
- Rapport du commissaire aux comptes
- Présentation du bilan financier

- Bilan des activités et sorties 2017
- Prévisions pour l'année 2018
- Questions diverses



- 16h30 Goûter offert par l'association à l'issue de l'assemblée.

Bon après-midi à tous

Informations détaillées sur le site : www.retraites-de-custines.fr
à la page : « Activités et Sorties détaillées 2017 »
ou en vous rendant les mercredis de 10h00 à 16h00
au foyer Maurice Haas, lors de la permanence des responsables.

L'Ecole de Tennis

Nous vous présentons nos futurs champions, ces bambins sont intégrés dans un cours de baby Tennis au sein de l'école de tennis.

Ce sont les plus jeunes licenciés du club, l'avenir leur appartient !!!!



Il n'est pas trop tard pour inscrire vos enfants, nous trouverons une solution.

Assemblée Générale Annuelle du CD 54 à Custines

Le 02 Décembre 2017, notre Club était à l'honneur !!!

Le Comité Départemental de Meurthe & Moselle (CD54) avait décidé d'organiser son Assemblée Générale Annuelle à la salle des fêtes de Custines.

Cette manifestation regroupant, autour des dirigeants du tennis régional, tous les présidents de club du 54 (150 personnes) a tenu toutes ses promesses.

La commune de Custines à travers son club de Tennis était sous les feux de la rampe.

Un grand merci à toute l'équipe municipale qui a facilité la tenue de cet événement exceptionnel.

Une équipe « jeunes » inscrite en compétition

Un événement encourageant à souligner : Custines Tennis avait inscrit une équipe « jeunes » pour un championnat départemental.

Cette rencontre par équipes s'est déroulée le dimanche 10 Décembre de 9h à 18h au centre de la ligue de Tennis à Villers-lès-Nancy.

Nos 4 jeunes Custinois âgés de 8 à 10 ans, ont rencontré d'autres équipes de la région dans une formule de 2 simples et un double.

Une journée pleine de satisfaction pour nos futurs champions. A renouveler.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous ferons partager notre passion

Correspondant association (Le Président) :
Richard Bourdaudhui
10 résidence Saint Antoine - 54670 CUSTINES
Tél : 06 03 72 11 29
richard.bourdaudhui@wanadoo.fr



Rue des Clématites
54670 CUSTINES

La rentrée de septembre s'est effectuée dans de bonnes conditions :

- le mercredi le groupe des débutantes est complet, et les autres sections ont toutes un effectif correct.
- **Mardi** à partir de 17h : nous avons mis en place un groupe d'éveil pour les 3-4 ans. Seules 4 petites filles sont inscrites. Ce qui a permis d'accueillir une débutante de 5-6 ans qui ne peut pas venir le mercredi après-midi. Sarah dirige avec patience et c'est un plaisir de les regarder danser.

Il y a donc possibilité d'accueillir encore quelques 5-6 ans pour le cours de 17h à 18h.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler le 06 75 74 66 22 ou tout simplement vous rendre à la salle de danse située rue Roger Fould près du stade de Clévant. Vous aurez un aperçu du cours et Sarah se fera un plaisir de vous renseigner.

De même il reste une ou deux places pour le groupe de jazz de 18 h à 19 h. Pourquoi pas des garçons ?

A retenir : samedi 27 mai, gala de danse des Colombines à Custines.



// Médiathèque Jean Rouppert

1, Rue de l'Hôtel de Ville
Tél. : 03 83 24 76 46
mediatheque@ville-custines.com

HISTOIRES CHOISIES

Mercredi 24 janvier / de 15h00 à 16h15
Lecture d'albums – Goûter offert
Goûter offert
Public : Enfants de 6 à 8 ans

La médiathèque Jean Rouppert vous propose



Bébés lecteurs

Jeudi 15 février
de 9h30 à 10h30, à la médiathèque

Enfants de 0 à 3 ans accompagnés*
Gratuit sur réservation (places limitées)

* Parents, grand-parents, assistant(e)s maternel(le)s...

Renseignements (Médiathèque): 03 83 24 76 46
Réservations (RAM): 03 83 49 81 36

Médiathèque Jean Rouppert Bassin de Pomypey Mairie de Custines

La participation aux animations est gratuite, mais les réservations sont indispensables, au moins une semaine à l'avance – 3 participants minimum sous risque d'annulation.

Le recours à un architecte reste obligatoire dès 150 m²

Au 1^{er} mars 2017, la construction d'une maison de 150 m² ou l'extension portant la surface au-delà des 150 m² de surface de plancher, doit impérativement faire l'objet d'un recours à un architecte, à l'exception des constructions à usage agricole.

La mesure concerne tous les particuliers qui font construire, agrandissent... qu'ils passent par un professionnel, constructeur ou entreprise générale de bâtiment.

Permission de voirie

Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, il **est nécessaire** de déposer en mairie une demande d'autorisation 15 jours en amont des travaux.

L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) dépend du type d'occupation de la voirie. Tout usager peut engager cette démarche : particulier riverain, concessionnaire de service public, maître d'œuvre ou conducteur de travaux, entreprise de BTP... en utilisant les documents énumérés ci-dessous :

Cerfa n°14023*01

Permet d'obtenir une permission de voirie ou un permis de stationnement pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier.

Il autorise l'occupation sans emprise au sol pour :

- ravalement de façade (installation d'échafaudage ou de palissade),
- pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir,
- dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...),
- déménagement ou emménagement
- stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle...) ou de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles...

Si le chantier impacte la circulation publique, la demande doit être complétée par une demande d'**arrêt de circulation** : Cerfa n°14024*01.

Les restrictions de circulation peuvent prendre l'une des formes suivantes :

- fermeture totale de la route à la circulation,
- circulation alternée par feux tricolores ou manuellement (neutralisation d'une voie),
- basculements de circulation sur la chaussée opposée pour les routes à chaussées séparées,
- limitations de vitesse, de gabarit, de poids...

Petit rappel :

Pour vos démarches en ce qui concerne l'**urbanisme**, vous trouverez toutes les informations nécessaires à vos questionnements sur les sites suivants :

<https://www.service-public.fr>

www.bassinpompey.fr (rubrique urbanisme)

Ou auprès du service urbanisme de la commune mmaucotel@ville-custines.com

Vous avez constaté un désordre dans votre ville (propreté, éclairage public, voirie, signalisation, mobilier urbain, transport ou déchets ménagers) et vous souhaitez le signaler :

Remplissez le formulaire via l'application que vous trouverez sur le site :

www.bassinpompey.fr (Mon appli - l'application citoyenne du Bassin de Pompey)



CONCERT

sine nomine
groupe vocal



Dimanche 28 janvier 2018
Custines

Église Saint-Léger, 16h30

Direction
Jean-Sébastien Nicolas

participation au profit de l'association
France Parkinson

sine nomine

partenaires: Nancy, Europe, Europe Canada, Nancy

sine.nomine.nancy.free.fr



*Soirée celtique duc les groupes
Ker Lann et NAC (Rock Celtique)*

Des répertoires et des styles différents mais une même passion pour la musique irlandaise, écossaise, québécoise ou encore cajun.

Après leurs prestations lors du dernier festival Celt'In Lor les deux groupes se retrouveront pour une soirée musicale

Samedi 17 février à partir de 20h30
Salle des fêtes de Custines

Entrée 10 €

*Comité Social
du Personnel Territorial*

Retenez dès maintenant la date du **24 mars 2018** pour une soirée conviviale. Davantage d'informations dans le flash de février-mars.

*Les Diablotins et
« Baptiste en SLO »*

La bourse matériel puériculture et vêtements adultes et enfants de 6 mois à 16 ans, aura lieu le **10 mars** prochain.

Familiales rurales
Vivre mieux ?
Association des Retraités

La Cie "les Antidépresseurs" présente

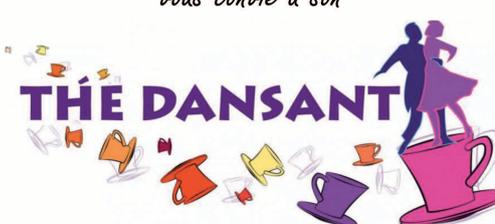


LE TROU DE LA SECU
Une comédie de Jean-Paul Cantineaux

Le Dr Pierre Sacrin, médecin généraliste, et Gisèle Trobio, naturopathe, partagent la même salle d'attente et la même secrétaire. Ils ne partagent d'ailleurs rien d'autre : conceptions de la santé, méthodes de soins, agendas, durées de consultations, tarifs, conventionnement sécu... **TOUT** les sépare. Dans ce contexte, la salle d'attente va-t-elle pouvoir rester un terrain neutre bien longtemps ? Pas sûr : car ce matin-là, les patients, à peine plus équilibrés que les comptes de la sécu, prennent un malin plaisir à jeter de l'huile sur le feu...
C'est 5€ l'entrée, non remboursés par la Sécu, pour 1h30 de très joyeuse consultation. Et vous ressortez avec pas mal de doutes, mais aussi un moral à toute épreuve. Une comédie 100% made in Lorraine (écriture, mise en scène, comédiens).

SAMEDI 20 JANVIER 2018
20 H 30 Salle des Fêtes de
CUSTINES
Entrée 5 €

L'Association des Retraités de Custines
vous convie à son



THÉ DANSANT

animé par l'orchestre
Jean-Claude DANIEL

dimanche 28 janvier 2018

de 14 h 00 à 18 h 30 à la salle des Fêtes de Custines




Galette des Rois et Café offerts

Prix d'entrée : 10 €



MGS CHAUFFAGE

ENTRETIENS - DEPANNAGES - INSTALLATIONS
Toutes marques



Chauffage
Pompe à chaleur
Climatisation
Chauffe eau

03 83 21 05 16

sarl.mgs54@gmail.com

m www.multipose.fr
ultipose

- Menuiserie PVC-ALU-BOIS-MIXTE
- Neuf et rénovation
- Volets roulants
- Stores
- Velux
- Portails - Clôtures
- Garde-corps
- Portes intérieures
- Portes de garage

à votre service
DEPUIS 1990

L'Ammandine

54670 - CUSTINES - 03 83 24 31 73
Lundi à Samedi : de 5h30 à 19h30
& Dimanche : de 5h30 à 19h00
fermé le mardi

ASCOMETAL®

ASCO INDUSTRIES
Site de Custines
BP 12
252, rue du Pré-à-Varois
54670 CUSTINES
tél : 03 83 92 60 00
fax : 03 83 24 33 66

TRANSFORMATION A FROID DE L'ACIER
(écroûtage - rectification - lopinage)